

SÉCHERESSE, APICULTURE ET RISQUES INCENDIE, SOYONS VIGILANTS !

Ces dernières années, nous avons eu des périodes de sécheresse de plus en plus marquées. Après une fin d'été 2016 particulièrement rude, un hiver quasi sans précipitations et un début de printemps chaud, puis venté, il semble qu'une sécheresse intense s'annonce de nouveau en 2017. Les pluies attendues seront vite évacuées par ruissellement, absorbées par la végétation ou simplement évaporées

aux premiers rayons de soleil ou à la faveur du vent du nord ; elles ne seront pas suffisantes pour hydrater les sols craquelés.

Nos paysages ont tendance à se refermer, la broussaille à gagner du terrain. Tout ceci est particulièrement propice au déclenchement des incendies. Dans le cadre de nos activités apicoles, nous devons être particulièrement vigilants.



L'UTILISATION DE L'ENFUMOIR DOIT SE FAIRE AVEC LE MAXIMUM DE SÉCURITÉ

- ▲ L'allumage doit se faire loin de toute végétation.
- ▲ Un tampon de matériaux plus humide disposé par-dessus le combustible limitera la projection de flammèches ou la chute de granulés en cours de combustion.
- ▲ On évitera de poser l'enfumeur au sol, on lui préférera le toit d'une ruche voisine.



Photo © Lise Tauleigne

- ▲ Le vidage de l'enfumeur après utilisation devra se faire en toute sécurité. Il en est de même pour toute désinfection au chalumeau.
- ▲ Il est prudent d'avoir toujours à disposition de l'eau en abondance (jerrican) au cas où. Il existe de petits extincteurs à prix modique que vous pouvez vous procurer si vous le jugez utile.
- ▲ Il est préférable de limiter la végétation aux abords des ruches; une zone minimale de deux à trois mètres de part et d'autre, exempte de végétation sèche paraît raisonnable.
- ▲ En cas d'incendie, le rucher a ainsi plus de chances d'être épargné. A noter que les ruches à fonds aérés sont particulièrement vulnérables, puisque la flamme peut facilement y pénétrer et que la cire prend feu très facilement.
- ▲ Attention également aux départs de feu possibles par une simple étincelle lors du débroussaillage, que ce soit avec des moyens mécaniques ou motorisés. Il est sage de choisir un moment de fraîcheur et de relative humidité pour ces opérations non urgentes.

**Si cela est possible,
il est préférable de reporter
toute visite de rucher
en zones à risque lorsque
chaleur, vent et sécheresse
se conjugent.**